

Domaine public

Francis Villeneuve

Numéro 147, hiver 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79991ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Villeneuve, F. (2016). Domaine public. *Continuité*, (147), 41–42.

DOMAINE PUBLIC

Jusqu'à tout récemment, l'avenir du domaine seigneurial de Mascouche s'annonçait plus qu'incertain. Mais mobilisation citoyenne et volonté politique ont changé la donne. Le domaine, dont la Ville compte devenir l'unique propriétaire, reviendra bientôt aux citoyens.

par Francis Villeneuve

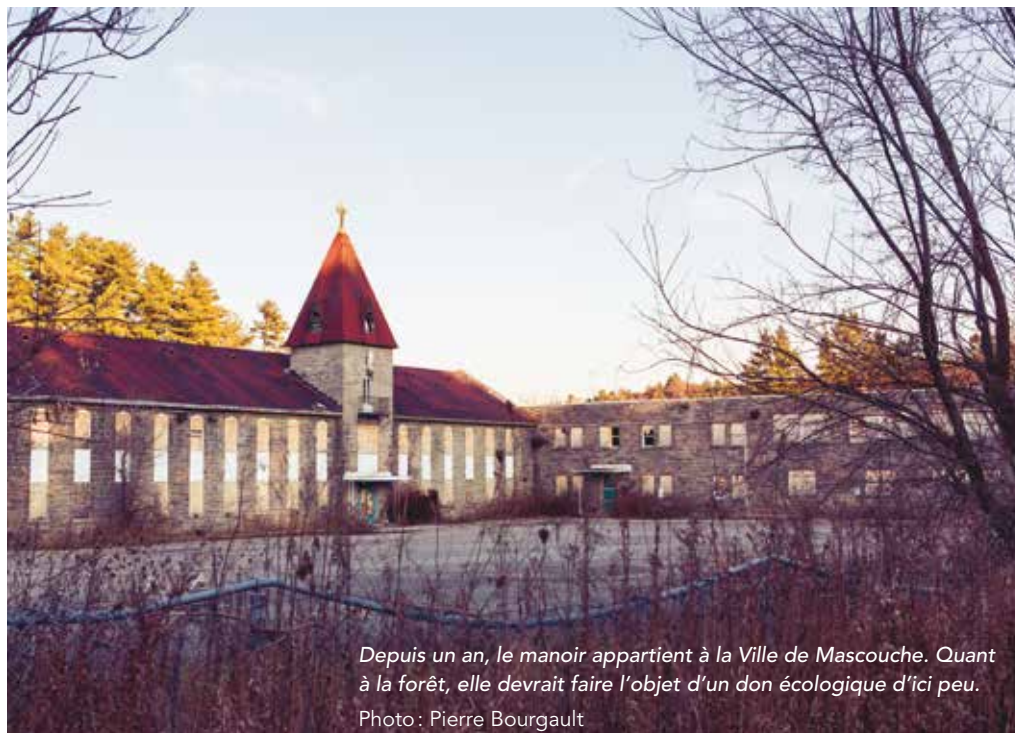
Le 14 octobre 2014, le maire de Mascouche, Guillaume Tremblay, annonce que la Ville se porte acquéreur du manoir seigneurial de Mascouche afin d'en assurer la conservation et la mise en valeur. La Municipalité entend faire de ce joyau du patrimoine un lieu public rassembleur.

Il faut dire qu'au-delà de son importance historique pour la ville et la région de Lanaudière, le domaine seigneurial de Mascouche est unique. Il est l'un des rares grands domaines seigneuriaux du Québec, voire le seul, à avoir conservé ses bâtiments et ses limites d'origine: sa forêt, son manoir, son moulin et la maison du meunier y sont toujours. Sans compter que son vaste territoire de 2,3 millions de mètres carrés s'étend au cœur même de la ville.

UN PASSÉ MOUVEMENTÉ

Le manoir, dont la construction a débuté vers 1765, est la pièce maîtresse de ce domaine situé sur l'ancienne seigneurie de Pierre Legardeur.

Au fil du temps, il a plusieurs fois changé de mains, et de vocation. En 1930, M^{me} Hazel Beatrice Kemp Colville, Torontoise d'origine, l'achète et le restaure, en plus d'amé-



Depuis un an, le manoir appartient à la Ville de Mascouche. Quant à la forêt, elle devrait faire l'objet d'un don écologique d'ici peu.

Photo : Pierre Bourgault

nager le terrain avec muret, piscine, terrasse et jardins. En 1954, au terme de ces années où le manoir a regagné en splendeur, la communauté des Frères de Saint-Gabriel en prend possession et y implante un juvénat. Dès 1970, l'endroit accueille une école secondaire, puis, en 2002, les quartiers généraux de la Sûreté du Québec. Ensuite, en 2008, un propriétaire privé acquiert les lieux, qu'il laisse à l'abandon. De là l'état de décrépitude avancée dans

lequel le manoir se trouve aujourd'hui.

VECTEUR D'ENGAGEMENT

Les Mascouchois sont depuis longtemps conscients de la valeur de leur domaine. À partir des années 1980, plusieurs historiens et citoyens écrivent des articles à son sujet. Pas étonnant que la dégradation des lieux entraîne son lot de réactions...

D'abord, le conseil municipal crée le Comité de sauvegarde du domaine seigneurial,

en 2011. Puis, en novembre 2012, la société d'histoire de Mascouche tient, en collaboration avec ce comité, une consultation publique qui mobilise plus de 200 personnes: citoyens, députés, conseillers municipaux et partenaires d'affaires. Une page Facebook et un blogue voient également le jour.

Le domaine seigneurial s'invite ensuite dans la campagne électorale municipale de 2013. Le parti politique Vision démocratique de Mascouche,



En 1930, M^{me} Hazel Beatrice Kemp Colville, Torontoise d'origine, restaure le manoir seigneurial à Mascouche et y aménage piscine, terrasse et jardins.

Source : Ville de Mascouche

représenté par Guillaume Tremblay, affiche alors clairement ses couleurs. Son intention: acquérir le domaine seigneurial pour en freiner la dégradation, le protéger, le revitaliser et en faire un levier de développement régional. La sauvegarde du domaine devient un enjeu politique central. Le jour du vote, une vaste majorité élit l'équipe de Vision démocratique de Mascouche. Elle donne ainsi le feu vert à l'opération sauvetage.

PLAN D'ACTION

Moins de deux ans plus tard, le 23 janvier 2015, la Ville de Mascouche signe l'acte d'achat

du manoir. Pour financer cette acquisition, le conseil municipal adopte un règlement d'emprunt de 10 millions de dollars, autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ce règlement prévoit le coût d'achat du manoir, établi à 5,6 millions de dollars, et d'autres dépenses: démolition des édifices éducatifs contemporains, travaux de sécurisation et de réfection des bâtiments patrimoniaux, aménagements extérieurs, suivis archéologiques, services professionnels et embauche du personnel chargé du projet.

En juin 2015, les élus mascouchois créent la Fondation

du domaine seigneurial. Cet organisme à but non lucratif amasse des dons pour la sauvegarde du domaine et sa mise en valeur. Déjà, le milieu des affaires s'est engagé à y verser environ 1 million de dollars sur 10 ans.

Pour ce qui est de l'immense forêt domaniale, sa cession à la Ville dépend d'un processus de don écologique qui suit son cours. Ce processus relève de plusieurs instances: en vertu d'ententes administratives, le gouvernement du Canada et celui du Québec se partagent les responsabilités relatives aux dons écologiques. La Ville est tributaire de la décision de ces instances dans ce dossier, dont le dénouement devrait être connu sous peu.

En devenant propriétaire de l'entière du domaine, la Ville entend en faire un lieu identitaire fort pour les Mascouchois et la population de la MRC des Moulins. Au fil des ans, l'administration municipale dégagera des sommes substantielles pour y installer des équipements culturels et récréatifs. Sa méthode: réaliser les étapes une à une, sur un horizon d'une douzaine d'années, dans le respect des finances publiques.

Francis Villeneuve est directeur du Service des communications de la Ville de Mascouche.

Musée Beaulne

Une somptueuse maison bourgeoise
classée monument historique



Des expositions captivantes

Des animations pour divers publics

www.museebeaulne.qc.ca
819-849-6560

Les beaux
détours

CIRCUITS
CULTURELS

514-352-3621

www.lesbeauxdetours.com

En collaboration avec
Club Voyages Malavoy

Conférences et voyages,
finement préparés
à propos d'art et de culture.

Cette année, pour les fêtes,
offrez-vous le cadeau d'un
« BEAU DÉTOUR »
et participez à la
30^e saison de nos activités!

Brochure du Printemps 2016
disponible dès décembre